



# Assemblée Générale

Scherwiller

25 août 2011

## Accueil et quorum :

32 clubs ou structures sont présents ou représentés, sur 37, soit 57 voix sur 62.

L'assemblée peut donc se réunir, délibérer et modifier ses statuts.

## Rapport moral du Président

Bernard SCHITTLY présente les activités et réalisations de l'année. C'est une année riche en évènements de toute sorte.

voir pages suivantes

approbation à l'unanimité

LA GRAVIÈRE DU FORT

## AG FROG 2011 RAPPORT MORAL

25 août 2011  
Scherwiller



LA GRAVIÈRE DU FORT

### Merci aux pêcheurs et à Eric Delette

- Qui nous accueillent une fois de plus
- Lieu très convivial et central

- C'est la troisième AG de la FROG
  - La dernière datant du 26/08/2010
  - Jour où nous avons signé l'achat de la Gravière du Fort devant notaires




LA GRAVIÈRE DU FORT

### une année de vie et d'action

en toute saison . . .




LA GRAVIÈRE DU FORT

### Comité Directeur

- pas seuls

Fabienne, Alain, Jacques, Jean Claude,  
Jean Marie, Jean Michel, & Raymond



LA GRAVIÈRE DU FORT

### Réunions

- Comité Directeur  
8 février / 17 mai à Sélestat
- informelles :  
Président, secrétaire, trésorier CODEP,...

beaucoup...

- mails  
énormément...




LA GRAVIÈRE DU FORT

### Inauguration

- Vous étiez nombreux à participer à cette inauguration
- Belle cérémonie






## LA GRAVIÈRE DU FORT

### Inauguration

- Vous étiez nombreux à participer à cette inauguration
- Belle cérémonie
- Belle promesse de M. Claude FROEHLY
- Promesse publique non tenue ! et niée...
- Excusez du peu d'attribuer une subvention de 60 000 €
- Excusez du peu



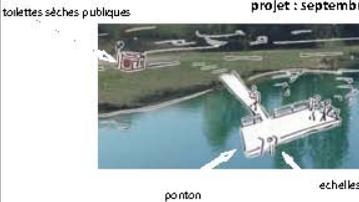

## LA GRAVIÈRE DU FORT

projet : septembre 2009

**10 mois**

- dossiers
- apport de fonds
- subventionnement
- achat
- travaux

état : juillet 2010





## LA GRAVIÈRE DU FORT

**10 mois**






## LA GRAVIÈRE DU FORT

**10 mois**





## LA GRAVIÈRE DU FORT

projet : septembre 2009

**20 mois**

état : juin 2011





## LA GRAVIÈRE DU FORT

### Dry Suit tour

- Les 30 et 31 octobre
- Belle manifestation
- Plus de 200 participants
- La plus grande fréquentation pour Aqualung sur les différentes localisations
- Retombées pour la FROG
  - La gravière du Fort est devenue un centre d'essai pour les détenteurs en eau froide
  - le Dry Suit Tour revient !








### Baptêmes pieds lourds

- Les 30 et 31 octobre
- Jumelé au Dry Suit Tour
- Avec une plateforme immergée  
Pour ménager le fond et assurer la sécurité
- Beaucoup de succès
- Ça permet de voir les « pieds lourds » d'un autre œil !

### un autre œil !

### Travaux

- Le dimanche 7 nov.
- Travaux de jardinage et plantation
- Réparation de clôtures
- Plantations de ronces
- Débroussaillage d chemin d contournement

### Médaille

LA GRAVIÈRE DU FORT

### Réunion avec M<sup>e</sup> Toni Merle

- 7 décembre 2010
- Pour faire avancer le « dossier FROG » avec l'inter région EST
- Il en est sorti des éléments importants
  - Modification des statuts
  - Soumise à l'AG après la présentation du Rapport Moral.



LA GRAVIÈRE DU FORT

### Déroulement de l'entretien avec M<sup>e</sup> Merle

- Les deux premières questions de l'expert sur le dossier :
  - 1<sup>o</sup> question : Qui a financé ?
  - Commentaire : « bonnes décisions »
  - 2<sup>o</sup> question : A qui doit-on être reconnaissant ?
- « Reconnaisant » .... On s'est pincé pour le croire...
- Enfin un mot fédéral encourageant et reconnaissant pour les clubs fondateurs et pour les meneurs du projet après 18 mois de travail !



LA GRAVIÈRE DU FORT

### Salon de la plongée

- Du 14 au 17 janvier 2010
- Avec la participation et le soutien d'Aquadif et d'Aqualung
- Gros succès
- Belle fréquentation
- Nombreux contacts





LA GRAVIÈRE DU FORT



le seul du stand à pouvoir bavarder avec elle



notre Pr

LA GRAVIÈRE DU FORT



LA GRAVIÈRE DU FORT





LA GRAVIÈRE DU FORT

Fin janvier

- Modification de l'assurance Lafont Pour la Gravière du Fort
- Accueil de plongeurs étrangers
- Qui peuvent justifier d'une assurance responsabilité civile

C'est une retombée du salon de la plongée




LA GRAVIÈRE DU FORT

AGENDA 21 – 3 février 2011

- Obtention du label AGENDA 21
- Délivré par le CNOSF
- A la gravière du Fort
  - C'est une première à la FFESSM
  - C'est une première au CNOSF (établissement)



LA GRAVIÈRE DU FORT

14 février - Saint Valentin

AMOUREUX ?




LA GRAVIÈRE DU FORT

15 février



- Premiers contacts pour le rachat des ERWÉ de la CTS par l'intermédiaire de Marc Guth
- Commence un grand chantier
- Pour la mise en place de la construction
- Autorisations, permis, démontage, transport ...




LA GRAVIÈRE DU FORT

Mars 2011

- Nouveaux contacts avec l'architecte
- et marquage au sol du bâtiment




LA GRAVIÈRE DU FORT

10 mars 2011

- Avenant assurance AXA
- Tolérance des membres de la famille sur site
- Mais :
  - Baignade interdite
  - Chiens interdits




GRAVIÈRE DU FORT

Pose des ERWÉ





- 16 et 17 mai
  - Démontage
- 18 mai
  - Transport et pose sur le site
  - Remontage

LA GRAVIÈRE DU FORT

### Le permis de construire ERP

- Première mouture refusée  
« dossier incomplet » accessibilité
- Deuxième mouture en cours  
réunion de travail le 11 août dans les services  
- bons conseils > énormément d'éléments à traiter  
- nouveaux dessins et dossier : Ninon Lambinet & Michel

NINON LAMBINET ARCHITECTE D'INTERIEUR

LA GRAVIÈRE DU FORT

### Mobilier

- merci à Gilbert Toulza
- nous sommes prêts



LA GRAVIÈRE DU FORT

### Nettoyage chantier

- merci à Lothar
- et aux Peugeot...



FROG

LA GRAVIÈRE DU FORT

### Accueil des commissions

- NAP
  - Championnat d'Alsace / qualifications nationales
- Apnée
  - Examens MEF 1
  - Entraînements
- Biologie
  - stage inter régional
  - balade nature pour Alsace
- Photo Vidéo
  - stages inter régionaux
- Technique
  - Recycleur (TR Et
  - Initiateur Codep 67 journée de préparation



FROG

LA GRAVIÈRE DU FORT

### Accueil

- Préfecture
- Armée de Terre
- Gendarmerie
- Pompiers
- Analyse d'eau
- Contrôle eau
- Voirie
- BUFO



LA GRAVIÈRE DU FORT

- CNRS Centre Nationale de Recherche Scientifique
- Uds Université de Strasbourg



LA GRAVIÈRE DU FORT

### Accueil étrangers

- Allemands
- Suisses
- Belges
- Croate
- Polonais
- Canadien
- Australien
- Et même des haut rhinois ...
- 
- 

merci au nouveau Gde du port



LA GRAVIÈRE DU FORT

### Rayonnement

- assises inter régionale Nord et Est ministère : Sport & Développement Durable (Serge & Michel)
- Campus des Présidents EST (Serge)



LA GRAVIÈRE DU FORT

### Rayonnement

Le site de Toittech

La Mairie de Montigny les Metz vient d'appeler la Mairie d'Holtzheim pour savoir quelles toilettes étaient installées à la Gravière du Fort !!!



LA GRAVIÈRE DU FORT

### Construction des car park

- Étalaé sur plusieurs WE
  - Montage des supports
  - Couverture
  - Finition des couvertures
  - Réalisation des bancs



LA GRAVIÈRE DU FORT

### Construction des car park

- Merci à Doris Herrmann (D02C) qui a sponsorisé les bancs au ponton 1 et 2
- Merci à Raoul Rinner qui a offert le bois des bancs 1 et 2 et construit le banc au ponton 3.




## LA GRAVIÈRE DU FORT

### Plus de 10 000 plongeurs et plongeuses

**10 000**  
Plongeurs et Plongeuses

## LA GRAVIÈRE DU FORT

### Facturation

- relevés plongées (feuilles de palanquées)  
Thomas ANTH / Claude ZION
- facturation  
Claude ZION
- outils partagés internet et suivi informatique  
Michel LAMBINET
- gestion électronique portail  
Alain BRAOUCET

**FROG**

## LA GRAVIÈRE DU FORT

### Plus de 12 500 plongeurs et plongeuses

mais d'où viennent ces 12 500 plongeurs et plongeuses ?

objectif : " 1 million dès 2011" soit 2 750 / jour  
atteint : 20 000 actes en un an

## LA GRAVIÈRE DU FORT

### Facturation

Club	Actes
ASIP	489
AS Nancy	107
ASIP Nancy	143
Biscornet	122
Le Cercle Plongée	46
Marine Club	34
Plongée	66
Plongée Yvelines	131
Training Plongée Nancy	46
<b>Total</b>	<b>848</b>

## LA GRAVIÈRE DU FORT

### en 1 an, la Moitié des Clubs de l'Inter Région est venue à la Gravière

Fréquentation est venue à la Gravière

Dép.	nom club/dép	actif	% clubs	commentaires
8	6	0		
10	7	0		
25	13	1	8	
39	8	0		
51	8	0		Président CODP
52	6	1	17	
54	28	9	32	
55	4	0		
57	31	20	65	plongées groupées
67	32	30	94	
68	21	17	81	99,7 % des clubs d'Alsace
70	6	0		
88	8	6	75	
90	4	1	25	plongées groupées CODP 14 clubs ?
<b>Total</b>	<b>192</b>	<b>85</b>	<b>46,7</b>	<b>% des Clubs de l'InterRégion</b>

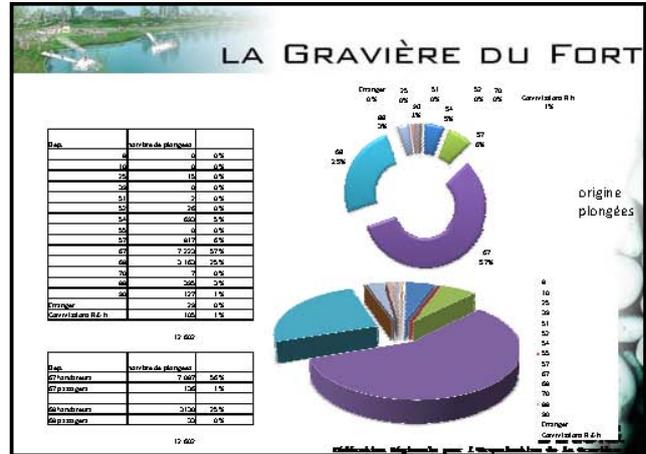
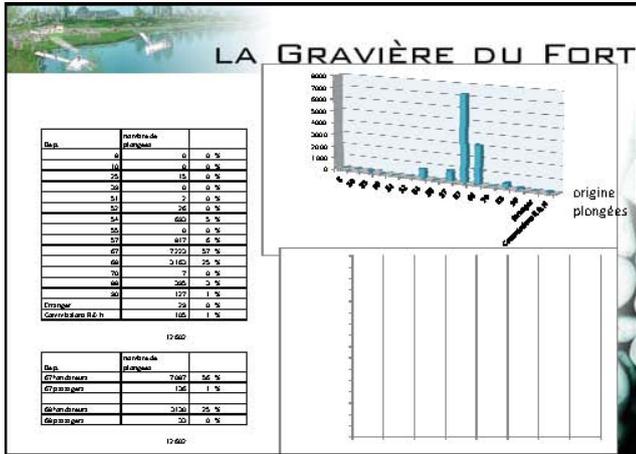
**FROG**

## LA GRAVIÈRE DU FORT

N°.	nombre de clubs	nombre de plongés	nombre plongés / club
8	0	211	0 plongés / club
18	0	481	0 plongés / club
25	13	781	60,1 plongés / club
39	0	557	0 plongés / club
51	2	1 103	0 plongés / club
52	28	254	9,1 plongés / club
54	28	1 827	65,3 plongés / club
55	0	203	0 plongés / club
57	217	2 020	9,3 plongés / club
67	2 221	2 293	1,0 plongés / club
68	2 185	1 844	0,8 plongés / club
70	2	253	126,5 plongés / club
88	220	203	0,9 plongés / club
90	127	295	2,3 plongés / club

12 502      12 002      7,45 plongés / club Inter Région 831  
soit 15 plongés / club Inter Région 831

**FROG**



### LA GRAVIÈRE DU FORT

## Réparation du ponton n° 2

- faiblesse mécanique
- grosse réparation : reconstruction de Nicolas avec Jean Claude et Marc

**FROG**

### LA GRAVIÈRE DU FORT

## Toilettes

**FROG**

### LA GRAVIÈRE DU FORT

## Le tri sélectif est tout de même plus intéressant !

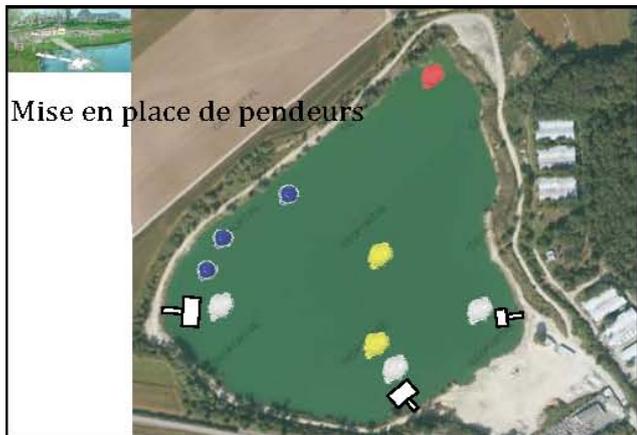
**FROG**

### LA GRAVIÈRE DU FORT

## Mise en place de pondeurs

- Avec contrepoids
  - pour faciliter la descente en face des pontons
  - pour matérialiser les verticales
    - sur la plateforme
    - à 38m
  - pour matérialiser les distances après le ponton 3

**FROG**



### Mise en place de pendeurs



### Mise en place de pendeurs

- à venir : Apnée
- à éviter...



### Les inévitables accidents

- 19 mars 2011 premier « accident »
  - Incident en fait
  - Perte de connaissance, Secours déclenchés
  - Le plongeur concerné bêchait son jardin le lendemain matin
- 10 juillet
  - « Incident »
- 16 juillet
  - Premier ADD



### Les inévitables accidents

- Ces accidents ont permis de vérifier le fonctionnement de la chaîne de secours
- Elle marche parfaitement bien.



# 15



### La convivialité

- Réelle
- Beau site de rencontre et d'échange
- Vérifié en toute simplicité avec Jean Louis Blanchard le dimanche 10 avril

Il a pu constater l'occupation du site et a été extrêmement bien accueilli aux divers apéros ...



### Et la ligue Alsace



- Le projet de ligue Alsace est bien issu de la FROG (association de clubs et CODEPS)
- Cette demande émanait clairement de plusieurs présidents de clubs du 68 au départ, du 67 ensuite
- Je me suis fait porteur du projet  
Vous connaissez la suite





## Trésorier

Alain STRIZ, trésorier de la FROG présente les comptes de l'association.

Ils sont adoptés à l'unanimité

Claude ZION, trésorier du CODEP67, gestionnaire de fait en l'absence du bail attendu, présente la part des comptes du CODEP consacrée à la Gravière du Fort. Il précise bien que le CODEP67 a été entièrement remboursé de l'avance de trésorerie qu'il avait du consentir à un moment de l'année. Mais pas Bernard SCHITTLY qui s'étant engagé à ce que l'achat des bâtiments se fasse et en l'absence d'une solution fédérale a avancé sur des fonds propres les sommes correspondantes.

Jean Marie LATZAGUE intervient pour le remercier en qualifiant cela de folie, mais de courage.

Ils sont plébiscités à l'unanimité et Claude remercié pour son travail désintéressé au service des membres de la FROG.

Les Commissaires aux comptes rendent leur rapport.

Quitus est donné au trésorier.

## Modification des Statuts et du Règlement Intérieur

### Rappel

Ces propositions sont issues du rapport d'expert de Me Tony MERLE, mandaté par Jean Louis BLANCHARD Président de la FFESSM.

Rapport rédigé après la réunion à Strasbourg le 7 décembre 2010 avec des délégués du Comité EST et du CODEP 67.

Le Comité Directeur de la FROG a pour mission de promouvoir et préserver le projet, il se fait donc l'écho de ces propositions auprès de l'Assemblée Générale souveraine.

### **Procédure :**

Les différents points à modifier seront soumis au vote l'un après l'autre.

Conformément à nos statuts pour être adopté, les différents points devront obtenir la majorité des 2/3.

**Statuts point 1** (sortie du CFPS des membres de la FROG, proposition fédérale) - page 1  
~~- de promouvoir et développer l'enseignement du secourisme, du sauvetage aquatique et les activités telle que pratiquées au sein du CFPS 67,~~

contre : .....0

abstention : .....0

pour : ..... unanimité

la modification est adoptée

**Statuts point 2** (nombre de voix des membres, proposition fédérale) - page 2

~~Le nombre de voix attribuée aux membres fondateurs est proportionnel à leur investissement de départ:~~

~~de 1000 à 4999 : 1~~

~~de 5000 à 9999 : 2~~

~~au delà de 9999 : 3~~

Chaque club fondateur dispose de 1 voix.

Les membres font remarquer que ce n'est pas le cas à la Fédération, et que l'écart n'est pas très important, ne mettant personne en position de domination ou de blocage.

contre : .....51

abstention : .....6

pour : .....0

la modification est rejetée.

**Statuts point 3** (concernant les réviseurs aux comptes) - page 3

Ils peuvent abandonner leur charge et être remplacés lors de n'importe quelle assemblée générale.

contre : .....0

abstention : .....0

pour : ..... unanimité

la modification est adoptée

**Statuts point 4** (composition du comité directeur) - page 3 et 4

L'association est administrée par un Comité Directeur comprenant 8 membres :

~~- 6 élus représentant de clubs ou de SCA fondateurs (présidents ou membre désigné). Ils sont élus en Assemblée Générale au scrutin secret.~~

~~- les 3 présidents, ou leurs représentants, des CODEP67, CODEP68 et CFPS, membres de droit.~~

- 3 élus représentant de clubs fondateurs Haut Rhinois.

- 3 élus représentant de clubs fondateurs Bas Rhinois.

Ils sont élus en Assemblée Générale au scrutin secret.

- Les présidents ou leur(s) représentant(s) des CODEP 67 et 68

contre : .....0

abstention : .....0

pour : ..... unanimité

la modification est adoptée

**Statuts point 5** (mode de "présentation" des candidatures ) - page 4

Pour être représentant d'un club, candidat aux élections, il faudra avoir été mandaté par ~~l'assemblée générale~~ le *Comité Directeur* du Club, et licencié dans le département du club le mandatant.

Un accord de l'assemblée générale des clubs paraît lourd, la proposition est modifiée.

contre : .....2 (vote de l'AG)

abstention : .....0

pour : .....55

la modification est adoptée

**Statuts point 6** (véto des propriétaires) - page 4

~~Si une résolution allait à l'encontre de l'intérêt de l'un des propriétaires du site, celui-ci peut exercer un droit de véto.~~

contre : .....0

abstention : .....0

pour : ..... unanimité

la modification est adoptée

**Statuts point 7** (fin d'association) - page 6

~~L'actif net subsistant sera attribué à une, ou des, association(s) poursuivant des buts similaires, choisies par l'assemblée générale (FNMNS - FFESSM).~~

L'actif net subsistant sera attribué à une, ou des association(s) poursuivant des buts similaires, au sein de la FFESSM, par l'assemblée générale.

contre : .....0

abstention : .....0

pour : ..... unanimité

la modification est adoptée

## Statuts point 8 (historique publiée) - page 6

La présente modification des statuts a été **adoptée** par l'Assemblée Générale ~~constituante~~ qui s'est tenue le 25 août 2011 à Scherwiller.

Glossaire :

- CODEP: Comité Départementale, organe déconcentré de la FFESSM.
- SCA : Société Commerciale Associé (telle que prévue dans les statuts de la FFESSM)
- FFESSM: Fédération Française d'Etudes et des Sports Sous Marins
- ~~- CFPS : Centre de Formation aux Premiers Secours (association affiliée à la FNMNS)~~
- ~~- FNMNS: Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport)~~

contre : .....0

abstention : .....0

pour : ..... unanimité

la modification est adoptée

## RI point 1 (historique publiée) - page 1

~~Adopté en Assemblée Générale de la Fédération Régionale pour l'Organisation de la Gravière du Fort, le 1 septembre 2009 à Sélestat.~~

~~Modifié par le Comité Directeur (article 11 des statuts)~~

~~En attente d'assemblée générale.~~

~~La légitimité de ce texte est entière, elle est légitimée par l'AG du CODEP67, propriétaire, acceptant à l'unanimité le montage de l'opération délégant la gestion de la Gravière du Fort à la FROG.~~

~~Ces modifications ont été approuvées par le bureau du Comité Directeur du CODEP67 en date du 24/03/2011.~~

Les modifications au règlement intérieur ont été adoptées en assemblée Générale le 25 août 2011 à Scherwiller.

contre : .....0

abstention : .....0

pour : ..... unanimité

la modification est adoptée

## RI point 2 (but) - page 1

**But :**

La Gravière du Fort reçoit des clubs ou structures commerciales :

- les plongeurs des clubs regroupés autour de leur Directeur de Plongée
- les plongeurs licenciés autonomes autorisés par leur club d'appartenance
- **les plongeurs étrangers disposant d'une assurance responsabilité civile**
- les membres du CFPS 67 ainsi que leurs stagiaires.

contre : .....0

abstention : .....0

pour : ..... unanimité

la modification est adoptée

**RI point 3** (responsable de site) - page 2

**Responsable de site :**

Le CODEP 67 ~~et le CFPS 67~~ délèguent la gestion du site à la FROG (la Fédération Régionale pour l'Organisation de la Gravière du Fort). La FROG gère l'accès et le contrôle.

Il convient de réserver le créneau de mise à l'eau (une demi-heure) **uniquement**.

contre : .....1

abstention : .....0

pour : .....56

la modification est adoptée

**RI point 4** (Comportement) - page 2

Feux : aucun feu n'est possible sur le site, **en dehors du barbecue mis à disposition près du ponton numéro 1. Les barbecues à gaz sont tolérés, dans le respect de la sécurité et l'éventuelle gêne occasionnée.**

Est rajouté par l'Assemblée Générale

**et interdit sous les abris (Carpak des pontons)**

contre : .....0

abstention : .....0

pour : ..... unanimité

la modification est adoptée

RI point 5 (accueil) - page 3

**La présence des conjoints et enfants est tolérée, sous l'entière responsabilité des présidents des clubs concernés. Aucune baignade ne sera tolérée, la surveillance des enfants, continue et effective, échoit pleinement aux parents. Ils veilleront notamment à faire en sorte qu'ils ne puissent pas tomber à l'eau.**

La présence des chiens sur site est interdite.

La responsabilité du Président fait débat, mais sa mission d'information est confirmée et il est l'interlocuteur.

Il est rajouté : **Les pontons sont des lieux de mise à l'eau, pas d'accès, pas de présence en dehors des mises à l'eau.**

contre : .....0

abstention : .....2

pour : .....55

la modification est adoptée

### RI point 6 (fondateurs) - page 3

~~Les clubs et structures ayant réalisé l'avance des fonds nécessaires au lancement du projet sont remboursés de leur avance : par le partage des éventuels excédents de gestion, lors d'un bilan annuel et au prorata de leur engagement financier, et ce jusqu'au remboursement de celui-ci.~~

Les recettes sont affectées en priorité :

- à l'entretien du site
- à l'équipement du site
- au remboursement des avances consenties.

contre : .....0

abstention : .....3

pour : .....54

la modification est adoptée

### RI point 7 (tableau et tarifs, proposition fédérale de tarif unique pour tous) - page 4

	Club fondateur	Club passager
Participation annuelle au frais de réservation et gestion du portail.	0 €	50 €
Mise à disposition d'un badge pour une seule plongée *		10 € (1 période aller retour par la poste)
Participation par plongée / personne	2 € 5 € **	5 €
Cotisation annuelle des clubs fondateurs	50 €	

- \* Le badge sera déposé dans la boîte aux lettres à la fin de la plongée avec la feuille de palanquée.
- \*\* Les clubs fondateurs se verront appliquer 5 € par plongée qui se répartiront comme suit :
  - o 40 % de participation aux frais
  - o 60 % de remise aux membres fondateurs

Les membres réagissent aux propositions fédérales.

Il y a des tarifs différents partout, piscine, clubs bord de mer, carrière de Fougères gérée par un CODEP, etc...

La procédure de remise ou ristourne automatique étonne : pourquoi faire compliqué, pour faire plaisir à qui ??...C'est une usine à gaz qui donne l'impression d'un remboursement virtuel.

contre : .....30

abstention : .....5

pour : .....19

la modification est rejetée

modification adoptée :

	Club fondateur	Club utilisateur
participation annuelle au frais de réservation et gestion du portail.	0 €	50 €
Mise à disposition d'un badge pour une seule plongée *		10 € (1 période aller retour par la poste)
participation par plongée / personne	2 €	5 €
Cotisation annuelle des clubs fondateurs	50 €	/

\* Le badge sera déposé dans la boîte aux lettres à la fin de la plongée avec la feuille de palanquée.

## **RI point 8 (modifications mineures) - page 5**

**L'accès et l'occupation se feront** dans les conditions de surface, de bâtiments, de nombre de mise à l'eau et de nombre d'accès qui conviennent à l'exercice de l'activité dans les conditions réglementaires et de sécurité admises, sans limitation à priori. (Avec réservation annuelle anticipée et validation par le Comité Directeur de la FROG)

**2.** Un accueil favorable est réservé aux Commissions de l'Inter Région EST, et/ou autre commissions départementales, régionales **ou nationales** pour leurs activités. Les participants à ces rencontres participeront aux frais d'entretien de la structure par l'acquittement de la participation suivante :

- au prorata des participants et dans les mêmes conditions de réservation qu'un club passager.
- plafonné à 200 euros / demi journée
- plafonné à 300 euros / journée

**L'accès et l'occupation se feront** dans les conditions

contre : .....0

abstention : .....0

pour : ..... unanimité

la modification est adoptée

Bernard SCHITTLY remercie l'Assemblée pour ces échanges.

## Présentation de la convention avec le CFPS

la convention signée par Bernard SCHITTLY avec le CFPS en préambule de cette assemblée générale et pour se conformer aux propositions fédérales est présentée et commentée.

L'Assemblée Générale se prononce sur la gestion de la gravière par le Comité Directeur:

contre : .....0

abstention : .....0

pour : ..... unanimité

la modification est adoptée

Bernard rappelle qu'Alain STRIZ nous a apporté l'opportunité de l'achat et de la réalisation de notre projet. Il se retire amicalement de la FROG et de ses fonctions, Bernard propose au nom du Comité Directeur que l'Assemblée valide sa désignation comme membre d'honneur de l'association.

contre : .....0

abstention : .....0

pour : ..... unanimité

Alain STRIZ est membre d'honneur de la FROG.

## Questions diverses :

### - **nouveau ponton :**

pas pour l'instant, problème de lieu de parking associé

### - **mode de réservation des salles du bâtiment :**

comme les créneaux de plongée, sur internet

### - **accès du CFPS au bâtiment :**

à conventionner

### - **intérêt et volonté de création d'une Ligue d'Alsace**

Il est précisé et rappelé que la FROG est constitué de clubs , SCA ou CODEP tous fédéraux.

Cette AG n'est pas lieu de décision mais une large majorité des clubs et tous les CODEP concernés étant présent la discussion a un sens.

Des Présidents échangent : *Il est rappelé l'intérêt en dynamique concrétisé par la Gravière, et pour les subventions dans une région, l'Alsace qui sera la première à être régionalisée. Il est évident que le nouveau Conseil d'Alsace n'aura pas pour mission de subventionner une inter région et traitera avec les Ligues existantes, surtout dans le contexte affiché" par Jeunesse et Sport d'avoir affaire à des structures référentes et connus pour leurs actions et leurs projets... Il n'y aura plus la répétition de petites subventions régulières, mais une vraie instruction de projets dont nous serons absents. Nous risquons donc gros à ne pas être structurés pour cette échéance.*

*Il n'y a pas de projet de région fédérale, nous avons tout à perdre à nous priver des commissions de l'Inter Région.*

*Les clubs doivent se réveiller, quand on ne veut pas de subventions on se tait, c'est ce qui va arriver*

*Le CODEP68 rappelle qu'il a bien été déjà question de cette création (contrairement à ce qui peut être affirmé ailleurs) et que la question va être clairement posée aux clubs avant d'être validée en AG.*

*Doit-on en parler ici, est ce mettre de l'huile sur le feu ?*

*Cela ne changera rien, il faut encore rappeler aujourd'hui que la FROG n'est pas une structure étrangère et suspecte mais est constituée de Clubs et de CODEP, forcément représentatifs au niveau fédéral, ce qui semble vouloir être niée ou jamais pris en compte en d'autres lieux.*

*Nous avons prouvé notre intérêt et notre dynamisme dans les rassemblements et l'action des clubs alsaciens.*

En réponse un consensus des présents ou représentés est mis au vote, sans que cette décision n'ait de valeur autre que d'être l'expression de Présidents de Clubs Fédéraux représentants leurs Assemblées Générales de licenciés fédéraux.

contre : .....0

abstention : .....0

pour : ..... unanimité

Les membres de la FROG sont pour la création d'une Ligue d'Alsace.

La séance est levée,

L'Assemblée continue les échanges dans la convivialité d'une petite restauration.

Pour le Comité Directeur

Bernard SCHITTLY  
Président



Michel LAMBINET  
Secrétaire

